

L'Union européenne

Nommer les traités, les institutions et leurs rôles, expliquer comment l'Union décide, et discuter ses atouts et ses limites.

1 Définitions

- **Union européenne** : 27 États souverains exerçant en commun certaines compétences par des institutions supranationales.
- **Supranational** : au-dessus des États ; le droit de l'Union prime sur les lois nationales.
- **Subsidiarité** : l'Union n'agit que si elle est plus efficace que les États.
- **Règlement** : s'applique directement ; **directive** : objectif à transposer par chaque État.
- **Marché unique** : libre circulation des marchandises, personnes, services, capitaux.

2 Qui fait quoi ?

Institution	Membres	Rôle
Commission	27 commissaires	Propose, exécute
Parlement	720 élus, 5 ans	Vote lois et budget, contrôle
Conseil de l'UE	Ministres	Vote les lois
Conseil européen	Chefs d'État	Orienté
CJUE	27 juges	Juge, primauté du droit
BCE	Francfort	Euro

3 Méthode : traiter une question sur l'Union

1. Nommer le traité ou l'institution exacts.
2. Donner la date.
3. Expliquer le mécanisme : qui propose, qui vote, qui juge.
4. Présenter un atout et une limite.

4 Repères

- **9 mai 1950** déclaration Schuman · **1951** CECA · **1957** Rome (CEE).
- **1979** Parlement élu · **1985** Schengen · **1986** Acte unique.
- **1992** Maastricht (UE, citoyenneté, euro) · **1993** marché unique.
- **2000** Charte des droits fondamentaux · **2002** euro en circulation.
- **2004** élargissement à l'Est · **2009** Lisbonne en vigueur · **2012** Nobel de la paix.
- **2020** Brexit · **2022** Ukraine candidate.

5 Valeurs, symboles, adhésion

- Art. 2 TUE : dignité, liberté, démocratie, égalité, État de droit, droits de l'homme.
- Art. 7 : sanction d'un État qui les viole.
- Critères de Copenhague (1993) : démocratie, économie de marché, reprise du droit de l'Union.
- Symboles : 12 étoiles, *Ode à la joie*, « Unie dans la diversité », 9 mai, euro.

6 Pièges à éviter

- Conseil européen (chefs) ≠ Conseil de l'UE (ministres) ≠ Conseil de l'Europe (46 États, hors UE).
- Les 12 étoiles ne comptent pas les États.
- Tous les États de l'UE n'ont pas l'euro ; Schengen inclut des non-membres.
- La Commission propose, elle ne vote pas.
- L'UE n'est pas un État : pas d'armée, pas d'impôt direct.

L'ESSENTIEL

- Née pour rendre la guerre impossible, l'Union est passée de six à vingt-sept États.
- La Commission propose, le Parlement et le Conseil votent, la Cour de justice fait primer le droit européen.
- Marché unique, Schengen et euro : trois intégrations que tous les États ne partagent pas.

- Valeurs de l'article 2 et critères de Copenhague : l'Union est d'abord une communauté de démocraties.
- Défis : sécurité, État de droit, climat, numérique, élargissement ; critiques et réponses.